AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP 11-8-67 672537

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIÈVRE, YONNE)~~ XXXXXXINDRE & LOIRE, EURE & LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 1 au Bulletin n° 83 — 5 AOUT 1967

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol se poursuit et les conditions climatiques demeurent favorables à l'activité du Carpocapse. Des pontes assez nombreuses ont été déposées au cours de ces derniers jours.

Le traitement appliqué conformément aux indications données dans notre bulletin du 18 Juillet arrive en fin d'efficacité ; celui conseillé dans notre bulletin du 26 Juillet a été lessivé, dans quelques situations, par les récents orages.

En conséquence une nouvelle application est conseillée et devra être réalisée dès réception. Dans les vergers protégés conformément aux indications données dans notre bulletin du 26 Juillet et où le traitement n'a pas été lessivé, cette nouvelle application n'est à envisager qu'au début de la semaine du 14 au 20 Août.

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Il y a lieu d'ajouter un fongicide dans tous les vergers où la maladie est présente, en tenant compte des possibilités de mélange.

VIGNES

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Dans les vignes insuffisamment protégées en début de végétation et à proximité de vignes abandonnées et contaminées par la maladie, des attaques assez importantes sont actuellement observées.

En conséquence, dans les vignes où des taches sur feuilles sont visibles, il est conseillé d'effectuer une nouvelle application. Ce traitement est obligatoire dans les communes déclarées contaminées par le Black-rot par arrêté préfectoral.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les dernières pluies orageuses ont pu provoquer des contaminations dans les situations les plus favorables à la maladie.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dans les cultures tardives encore en végétation. Dans les cultures où la tubérisation est terminée et où la présence de Mildiou a été observée un défanage immédiat est conseillé.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P183